

SEANCE ORDINAIRE DU 17 AOUT 2015

ORDRE DU JOUR

1. Attribution du marché « fourniture de gaz »
2. Intégration de la rue du Staettacker dans le domaine public.
3. Divers.

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRUGGER

Membres présents : Denis SCHULTZ, Anny RIEGEL-SUR, Jean-Paul BRUGGER, Pierre SCHNEIDER, Maurice WEIBEL, Stéphanie BOEHRER-KINTZ, Nathalie JACQUEMIN, Bruno KIENNERT, Laurent REINHOLD.

**Membres excusés : Fabienne TUSSING, procuration à Laurent REINHOLD
Martine WALTER, procuration à Anny RIEGEL-SUR,
Jean-François MAILLOT, procuration à Stéphanie BOEHRER-KINTZ**

Point supplémentaire.

Le maire propose au Conseil d'ajouter le point « intégration de la rue Staettacker dans le domaine public ». Le Conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents.

Point de l'ordre du jour N° 1.

Objet : Attribution du marché « fourniture de gaz »

Le conseil municipal décide de reporter ce point afin d'avoir plus de précisions sur les offres.

Point de l'ordre du jour N° 2.

Objet : intégration de la rue du Staettacker dans le domaine public.

Le Maire commente le rapport du Commissaire enquêteur dont la conclusion est favorable à la rétrocession. Pour la signature de l'acte administratif il propose l'adjoint Jean-Paul BRUGGER.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil adopte le rapport du Commissaire enquêteur et la désignation de Jean-Paul BRUGGER pour la signature de l'acte administratif et autorise le Maire d'authentifier l'acte d'aliénation.

Point de l'ordre du jour N° 3.

Objet : divers

Le Maire informe le Conseil de l'appel lancé par l'Association des Maires de France : invitation à rencontrer la population le 19 septembre pour défendre la pérennité des Communes.

Le conseil municipal est clos à 20h40.